



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À UN GROUPE DE DÉPUTÉS LIBANAIS

Mardi 10 janvier 1984

Messieurs les Députés,

votre présence ici, ce matin, est pour moi motif de profonde satisfaction.

Je salue en vous, tout d'abord, les membres de la noble communauté maronite, dont l'Eglise universelle a toujours tenu en haute estime non seulement les traditions spirituelles, mais aussi le courage de ses fils qui ont su témoigner de leur foi au Christ parfois jusque dans le martyre.

Je n'oublie pas ensuite que vous êtes également mandatés par vos concitoyens pour exercer la charge parlementaire dans un pays qui a voulu s'inspirer de l'idéal démocratique et garantir ainsi une fructueuse coexistence entre diverses religions et cultures. De cette manière peut s'expliquer le rayonnement du Liban dans la région et au-delà.

Le Saint-Siège suit avec une attention particulière l'évolution de la situation politique de votre pays et n'épargne aucun effort, je tiens à le souligner, pour que soient assurées au plus vite la paix sur le terrain et une vie nationale répondant aux aspirations d'un peuple qui a trop longtemps souffert de l'atroce déchaînement de passions et de conflits, internes ou imposés de l'extérieur.

Ce faisant, le Siège Apostolique entend non seulement contribuer à la défense des droits fondamentaux de l'homme sur lesquels repose la stabilité de la société, mais il soutient et promeut résolument tout effort pour la reconnaissance de l'existence et des droits des communautés chrétiennes. Certes, il ne s'agit pas par là de réclamer des privilèges indus, mais simplement que soient garantis, dans la justice, la présence, l'activité et le développement de ces communautés. De la sorte, elles seront mieux à même de témoigner dans la société pluraliste libanaise des valeurs évangéliques et constitueront un apport et une richesse dont bénéficiera le pays tout

entier.

Je désire, en outre, dire combien je me sens proche de ces pères et mères de famille qui pleurent des êtres chers, ont vu les efforts de toute existence anéantis dans la perte de leurs biens et sont inquiets pour l'avenir de leurs enfants, comme de tous ces libanais sincères, rêvant d'un Liban rayonnant et prospère, qui n'ont devant eux que le désolant spectacle d'un champ de bataille. Le danger à éviter, à côté de la lassitude et du désespoir, est celui de se résigner à accepter n'importe quelle solution politique pourvu que soit mis un terme aux luttes qui détruisent le pays. Si un tel état d'âme est bien compréhensible dans le contexte dramatique du Liban d'aujourd'hui, je me dois de rappeler à tous le courage de l'espérance qui prend sa source en ce Dieu miséricordieux dans Lequel tous les libanais, chrétiens et musulmans, puisent leur sens de l'homme, de sa dignité et de sa capacité de respecter autrui.

Je suis aussi bien évidemment conscient que tant d'années de guerre - avec les victimes, souvent innocentes, les destructions et les appréhensions pour le futur qu'elles supposent - ont engendré des réactions excessives et des attitudes intransigeantes. Mais je suis tout autant convaincu qu'il n'est pas trop tard pour surmonter méfiance et rancœur. Je le rappelais tout récemment, dans le *Message pour la Journée Mondiale de la Paix*: "La paix naît d'un cœur nouveau".

En ce début d'année, il n'y a pas de meilleur souhait à formuler pour le Liban: que tous les citoyens de cette Nation si éprouvée, réunis autour des légitimes autorités, trouvent la volonté et la force pour faire renaître, dans un dialogue lucide et sincère, ces valeurs indispensables à la survie du Liban que sont la solidarité et l'unité. Un tel projet suppose que toutes les parties en cause soient disposées à consentir des sacrifices, à renoncer à quelque chose, pour que le bien commun seul soit victorieux.

Cette réconciliation - et le respect de la souveraineté et de l'indépendance du Liban par tous les pays soucieux de sa dignité - contribuera à affermir les généreux efforts et la bonne volonté pour l'avènement d'une paix durable à laquelle tous les libanais aspirent.

Messieurs, c'est à vous, députés maronites, que je confie ces vœux fervents pour que, toujours davantage convaincus de vos responsabilités de chrétiens et de politiciens, vous soyez, avec tous ceux qui ont le pouvoir de décision et de promouvoir le bien du pays, artisans d'un Liban nouveau, où chacun se sente écouté, partie prenante d'un destin commun!

Ma paternelle Bénédiction vous accompagne et s'étend au peuple du Liban tout entier!

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana